



L'édito



Films brûlots et sacré?

L'actualité est trop souvent marquée par les incendies funestes des personnes qui s'estiment offensées dans leurs convictions par des films, images ou caricatures qui mettent en cause des dimensions sacrées des croyances religieuses. Depuis que le pouvoir civil s'est émancipé du pouvoir religieux et que les citoyennes et citoyens sont libres de croire en ce qu'ils veulent ou de ne pas croire, l'espace public est le lieu de toutes les interpellations, pertinentes ou non, de bon ou de mauvais goût, du fait religieux. Sa sacralité n'appartient plus qu'à celles et ceux qui veulent bien lui donner cette légitimité. Que certains en abusent par pure provocation est certes irresponsable et irrespectueux mais licite dans les limites de la démocratie et du respect des droits humains fondamentaux. L'incitation publique à la haine raciale pour des motifs ethniques ou religieux est un crime, passible de sanctions en Suisse.

Que des films à vocation religieuse interrogent eux-mêmes le sacré, comme dans le cadre du passionnant festival de cinéma du prix Farel qui aura lieu ce week-end, est dès lors plus inhabituel et mérite la plus grande attention. Voilà qui nous change de l'actualité des déchainements incendiaires des offensés du sacré!

Autre rendez-vous à ne pas manquer dans un lieu sacré devenu largement laïc, le Temple du Bas, où le Centre Culturel italien fête ce dimanche ses 40 ans avec Giorgio Conte, musicien et poète enchanteur.

*Thomas Facchinetti
Directeur des affaires culturelles*



Malgré la pluie, le traditionnel corso fleuri a attiré quelque 25'000 personnes.

Une fête arrosée

En dépit d'une météo capricieuse, la Fête des vendanges a fait le plein ce week-end à Neuchâtel. Quelque 200'000 personnes sont venues durant les trois jours, selon le comité d'organisation. Le bilan est également positif sur le plan de la sécurité, avec une nette baisse des vols et de la violence.

Placée sous le signe «Tropico Soleil», cette 87^e Fête des vendanges avait une saveur toute particulière pour Willy Zahnd, qui prenait sa retraite après 29 ans passés à la tête des Caves de la Ville. Lors de la cérémonie officielle, le maître de chai s'est vu remettre officiellement la Gerle d'or pour son chasselas Champréveyres 2011. Juché sur un

char, il est ensuite parti faire déguster son cru à la foule.

Après un vendredi sans nuage, la pluie est venue jouer les trouble-fête, épargnant les soirées et le feu d'artifice, mais douchant le cortège des enfants ainsi que le corso fleuri. Quelque 25'000 spectateurs ont toutefois bravé les gouttes pour admirer les différents chars, dont celui de la Ville, intitulé Neuchâtel, «une v'île à découvrir».

Nuits plus calmes

Sur le plan de la sécurité, aucun incident majeur n'est venu gâcher la fête. Les vols ont diminué de moitié, grâce notamment au dispositif spécial mis sur pied par la police et la justice.

Dix-sept voleurs à la tire ont été interpellés en flagrant délit et mis à l'ombre pour toute la durée de la fête par les agents disséminés dans la foule. Il y a également eu moins de bagarres que les années précédentes.

Le Service d'incendie et de secours de Neuchâtel (SIS) tire également un bilan positif du nouveau dispositif sanitaire déployé. Les trois postes de tri installés aux Terreaux, à la Promenade et à la place Pury ont permis de diminuer le nombre de transports en ambulance et de désengorger l'hôpital. Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré dans l'ombre ou la lumière pour contribuer à la réussite de la fête. (ab)



Le Festival international du film à thématique religieuse se tient ce week-end au cinéma Bio.



Coup d'œil sur la nouvelle saison de l'Ensemble symphonique Neuchâtel, «Musiques de Nuits».



Le théâtre du Pommier accueillera un festival international de films africains du 12 au 14 octobre.

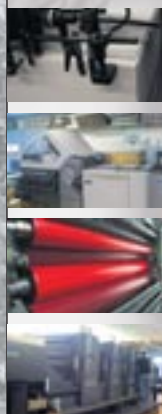
 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch



L'image
de votre entreprise
passe par notre
technique


imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11
Case postale
2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37

Dans ce numéro

Démocratie locale

Le Conseil communal a terminé son tour de ville en rencontrant la semaine dernière les habitants des quartiers de Serrières, Vauseyon et des Charmettes. Reflets.

Page 8

Les Armourins en mue

Le chantier des Armourins a ouvert un trou béant au centre-ville, suscitant de nombreuses interrogations. Le point sur ce projet, qui doit être vu comme une chance pour la zone piétonne.

Page 9

Après le non au RER

Le Conseil d'Etat va demander à la Confédération et aux CFF de repousser la rénovation de la ligne ferroviaire entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, afin de trouver une alternative au TransRUN. Le sujet a également occupé le Réseau des trois Villes.

Page 10



Santé mentale

Mercredi 10 octobre aura lieu la Journée mondiale de la santé mentale. Rencontre avec Anne-Marie Botteron, qui souffre de trouble bipolaire.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 17 octobre 2012.

Le Festival international du film à thématique religieuse se tient ce week-end au cinéma Bio



« Chasse à l'âne » de Maria Nicollier fait partie des 28 films à découvrir gratuitement ce week-end au Bio dans le cadre du Prix Farel. • Photo: sp

Farel à l'heure d'internet

Le Prix Farel - Festival international de films à thématique religieuse - se déroulera de vendredi à dimanche au cinéma Bio, à Neuchâtel. Pas moins de 28 films sont à l'affiche de cette 24^e édition. Les projections en présence des producteurs et réalisateurs sont publiques et gratuites. Trois prix seront décernés à l'issue du festival, aux meilleurs court, moyen et long-métrage. Une nouvelle catégorie de « films internet » est introduite cette année, qui fait l'objet d'une compétition ouverte sur le site www.farel.tv.

Créé en 1967, le Prix Farel prend de l'ampleur et intéresse de nombreux

producteurs. Pour cette 24^e édition, la commission de sélection, présidée par le président du festival Cédric Némitz, a dû procéder à des choix cornéliens avant de retenir finalement 28 films, de France, d'Italie, du Canada et de Suisse, qui seront montrés durant trois jours à un public mélangeant professionnels et amateurs de documentaires à thème religieux, le tout projeté dans une vraie salle de cinéma alliant confort et équipement technique de pointe.

Le prix des internautes

Le nouveau genre des « webdocumentaires » ne cessant de prendre de l'essor, le Prix Farel a décidé d'amorcer le

virage du web. Pour compléter la sélection des courts, moyens et longs métrages, une nouvelle catégorie est introduite cette année : les petits films destinés à Internet. Le site du Prix, www.farel.tv, a été complètement rafraîchi et comprend désormais une section permettant d'inscrire directement des films Internet en ligne. Les internautes sont appelés à visionner puis à voter pour leur documentaire préféré depuis leur ordinateur ou tablette numérique. Le gagnant sera récompensé au même titre que les réalisateurs de films des autres catégories lors de la cérémonie de clôture du Prix Farel, dimanche 7 octobre, à 16h15.

Au cinéma Bio

Le Prix Farel fait son entrée au cinéma. Pour son édition 2012, le festival s'installe dans une vraie salle de cinéma et garantit ainsi un certain confort de visionnement au public accueilli gratuitement aussi bien aux projections qu'aux courts débats qui auront lieu entre deux et qui permettront de dialoguer avec les réalisateurs. Le jury international et œcuménique 2012 est présidé par le producteur genevois Jean-Marc Frohle. (pn)

Prix Farel, festival international du film à thématique religieuse, cinéma Bio, du vendredi 5 au dimanche 7 octobre, entrée libre.

Un programme varié

La 24^e édition du Prix Farel propose 28 films de fiction et documentaires et constitue une occasion unique de découvrir la richesse de la production francophone et latine sur les thématiques religieuses.

Parmi les nombreux films présentés figure le court-métrage de Maria Nicollier produit par REC Production à Neuchâtel intitulé « Chasse à l'âne ». Ce film raconte l'histoire rocambo-

lesque de trois chasseurs japonais qui, après avoir goûté à la délicieuse chair d'âne, décident de s'offrir l'animal Igor pour en faire leur festin. Mais c'est sans compter sur la période de Noël : nos compères découvrent leur bourricot autour de la crèche. Dès lors ils s'interrogent : peut-on manger un animal qui pourrait être sacré pour les chrétiens ? Le dilemme des trois compères tourne à la farce. Programme complet sur www.farel.tv.

 L'Ensemble symphonique Neuchâtel dévoile sa saison 2012-2013

« Musiques de Nuits »

« Musiques de Nuits »: telle s'intitule la nouvelle saison de l'Ensemble symphonique Neuchâtel, dévoilée mercredi dernier au Théâtre du Passage. Elle s'ouvrira dimanche 11 novembre à 17 heures au Temple du Bas avec un concert alliant des musiques de Wagner, de Mendelssohn, de Dutilleux et de Brahms. Felix Froschhammer interprétera le rôle du premier violon.

«La nuit a toujours inspiré les artistes et les compositeurs», a expliqué Alexander Mayer, directeur musical de l'ESN à propos du thème de cette nouvelle saison. Et de poursuivre: «Il y aura certes des œuvres sombres et tristes, mais ce ne sera pas toujours le cas. Par exemple, la sérénade pour la nuit est vivante et écrite pour une fête.»

Des artistes internationaux et des talents du cru

L'ESN accueillera en décembre Josep Colom, pianiste espagnol d'envergure internationale. En janvier, c'est le hautboïste Ramon Ortega Quero qui honorerait l'ESN de sa présence. Il interprétera deux pièces qui ne figurent pas à son répertoire. Il sera accompagné à la harpe par la Neuchâteloise Manon Pierrehumbert. «Nous devons nous ouvrir à la scène internationale, mais aussi rester attentifs aux talents de la région», commente Alexander Mayer.



Le violoniste Felix Froschhammer a donné un avant-goût de la saison de l'Ensemble symphonique Neuchâtel, présentée mercredi dernier au Passage.

En mars, l'ESN sera dirigée par son premier chef invité: Joseph Swensen. Fait assez rare pour être souligné: ce dernier a accepté de jouer un programme imposé par l'ESN. Quant au concert du mois d'avril, il sera marqué par la voix de Jeanne-Michèle Charbonnet, soprano. A la mi-mai, c'est l'Orchestre Symphonique de Bienne qui jouera au Temple du Bas. L'ESN propose également une série de concerts hors abon-

nement, dont les traditionnels concerts des écoliers qui ont lieu au mois de mai. Autre événement de taille: la venue du 19 au 21 février de la compositrice russe Sofia Gubaidulina.

Les activités sOuNd

Les activités de médiation sOuNd ont pour objectif de rendre la musique symphonique accessible à des publics d'horizons divers. Ateliers de créations

sonore, chorégraphique ou encore plastique sont proposés en lien avec l'un ou l'autre des concerts de l'ESN. Les différents publics ont également la possibilité de visiter les répétitions de l'orchestre ou de passer du temps avec les musiciens. Les classes peuvent tisser des liens avec «L'ami musicien». Cette activité propose des rencontres régulières entre un musicien de l'orchestre et une classe de manière à familiariser les écoliers aux différents aspects de la musique symphonique.

Passport musique

Crée en 2008, l'ESN a fait son chemin. Il lui reste encore à trouver son public. Pour ce faire, l'ensemble met en place plusieurs mesures. Il propose, en collaboration avec la Société de Musique, Les Concerts de la Collégiale et Les Concerts de Camille, un passeport musique pour la saison 2012-2013. Pour 250 francs, le détenteur peut assister à plus de 50 concerts. Valable douze mois depuis la première utilisation, il est transmissible. La présentation de la nouvelle saison de l'ESN a également été marquée par le lancement de l'Association des Amis de l'ESN. Elle a pour but de promouvoir les concerts de l'orchestre auprès d'un public aussi large que possible. L'appel est lancé. (ak)

• **Programme complet sur www.esn-ne.ch.**

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau».

Jusqu'au 31 octobre, exposition «Je vous aime encore plus sur votre portrait». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h. **Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Jusqu'au 13 janvier 2013, exposition «Neuchâtel Xamax: 100 ans d'histoire et de passions».

Dimanche 7, 14h-15h-16h, mardi 16 octobre, 12h15 (mardi du musée), démonstrations publiques des trois automates Jaquet-Droz.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de

photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 4 novembre, exposition «Ultimitem» Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi. Dimanche 7 octobre, brunch et dernière visites guidées de «Retour d'Angola» et «Ultimitem». Animation pour les enfants, 11h.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacré science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Samedi 6 octobre, 17h, inauguration de la nouvelle salle de géologie du Muséum et vernissage de l'exposition. Du 6 au 21 octobre, exposition «Plonk & Replonk remontent le temps».

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 23 décembre,

exposition «Tell(e) est la Suisse – das Kreuz mit dem Kreuz», caricatures de Jules Stauber. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch. Samedi 13 octobre, 11h, visite guidée en français de l'exposition par Janine Perret-Sgualdo (Prix compris dans le billet d'entrée). Jeudi 11 octobre, 19h, table ronde «Caricature et censure» avec Barrigue et Bénédicte (entrée payante).

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), du 2 septembre au 14 octobre, exposition Edmonson, œuvres récentes. Ouvert ma-ve, de 14h à 18h30, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), du 4 au 27 octobre, exposition «Emergences», œuvres récentes de Hervé Brisepierre, maître ébéniste et artiste. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous. Jeudi 4 octobre, 19h, vernissage de l'exposition. Samedi 6 octobre, 19h, concert guitare classique d'Albert Pia. Prix: Fr. 20.-. Location au 079 255 03 08.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 7 octobre, exposition Barbara Bandi (gravure) et Claude-Alain Giroud (gravure manière noire). Ouvert ma-di, de 14h à 17h30 ou sur rendez-vous au 032 718 23 50. Dimanche 7 octobre, 10h-17h, fête d'automne, entrée libre. www.unine.ch/jardin.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 15 novembre, exposition Superamas / Phase 2 / Cerveau Morille. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h. Entrée libre.

Péristyle de l'Hôtel de Ville, du 8 au 15 octobre, exposition de style art brut et art naïf de la Fondation Les Perce-Neige. Vernissage mardi 9 octobre, à 18h. Entrée libre.

Divers

Samedi 6 octobre, à 14h30 et 16h, dernière visites guidées de l'année du site des moulins du Gor à Vauseyon. Rendez-vous sur place devant le restaurant du Prussien.

L'actualité culturelle

Concert



Le Centre Culturel italien de Neuchâtel (CCI, Centro Culturale italiano) vise à permettre à toutes les personnes intéressées, notamment suisses et italiennes, de découvrir ce pays au travers de sa langue, ses traditions, ses richesses culturelles, son patrimoine littéraire et musical, sa cuisine et ses produits régionaux. A l'occasion de son 40^e anniversaire, le CCI a invité en exclusivité Giorgio Conte. Le célèbre artiste se produira avec ses musiciens sur la scène du Temple du Bas, dimanche 7 octobre prochain.

Temple du Bas, rue du Temple-Neuf, dimanche 7 octobre, 17h. Prix:

Fr. 35.-/Fr. 25.- pour les étudiants et apprentis. Réservation et vente au Théâtre du Passage.

Soirée lecture

Robert Bouvier, acteur et directeur du Théâtre du Passage, animera une soirée lecture, qui se déroulera en deux temps: l'un consacré à Blaise Cendrars, l'autre à Zoé Robert. Neuchâtel se retrouve à l'honneur dans ces pages de souvenirs et tout particulièrement chez Blaise Cendrars qui dans *Vol à voile* se remémore sa folle jeunesse. Le souffle qui anime cet esprit libre se retrouve dans *Histoire d'une femme du XX^e siècle* et *Les rideaux de la maréchale Goering* de Zoé Robert. Le ton là aussi se fait alerte, facétieux et tendre pour conter les péripéties d'une vraie amoureuse de la vie, audacieuse, spontanée et ne reculant jamais devant les difficultés.

Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, jeudi 11 octobre, 20h. Prix: Fr. 12.-, membres du Lyceum: Fr. 8.-, étudiants et apprentis: gratuit.

Table ronde

La caricature ressemble à un projectile dont l'impact dans la pensée humaine, peut être aussi important que la lecture d'un long article de presse. Provocante, irritante, raffinée ou parfois grossière, la caricature ne laisse personne indifférent. Pourtant, il n'est pas certain que l'on puisse se moquer de tout. Quels sont aujourd'hui les tabous dans ce domaine? Le monde de la caricature a-t-il ses propres règles ou n'y a-t-il aucune limite à la liberté d'expression? Pour aborder ces questions, Barrigue, rédacteur en chef du magazine satirique «Vigousse», et Bénédicte, dessinatrice, sont les invités du Centre Dürrenmatt pour animer une table ronde. Le débat se poursuivra avec le public.

Centre Dürrenmatt Neuchâtel, ch. du Pertuis-du-Sault 74, jeudi 11 octobre, 19h. Entrée libre.

Ciné-club

Halluciné, le ciné-club de l'Université de Neuchâtel, est construit autour d'une passion commune pour le cinéma et a pour ambition d'offrir une programmation de qualité. Près d'une quinzaine de séances sont offertes par année, un open air, des soirées rétrospectives et des soirées courts métrages sont organisés par les membres du club. A la fin des séances, des discussions et des débats sont prévus. Le premier cycle de la saison 2012/2013 est consacré aux films ayant un rapport avec le mot «boule». La prochaine projection aura lieu le mardi 9 octobre: «Printemps été automne hiver... et printemps» de Kim Ki-duk. **Cinéma Bio, fbg du Lac 27, mardi 9 octobre, 20h30. Prix: Fr. 8.- pour les non-membres, Fr. 5.- pour les membres.**

Le Centre culturel neuchâtelois accueille du 12 au 14 octobre un festival international de films africains

Mieux-vivre ensemble

La 3^e édition du Festival international de films d'Afrique francophone et de la diaspora se tiendra du 12 au 14 octobre au Théâtre du Pommier. Organisée par l'Agence culturelle africaine (ACA), cette manifestation s'ouvrira vendredi 12 octobre à 19 heures en présence de Fodé Seck, ambassadeur du Sénégal en Suisse et de Thomas Facchinetti, directeur de la Culture.

«Nous souhaitons à la fois faire connaître le cinéma d'Afrique francophone, enrichir la vie culturelle de la ville de Neuchâtel et apporter une contribution au mieux-vivre ensemble», indique Zal Saliou NDiaye, président de l'ACA. En guise de mise en bouche, Mariama NDoeye, directrice du Livre et de la Lecture au ministère de la Culture et du Tourisme du Sénégal, donnera une conférence vendredi 12 octobre à 19h45 au Pommier. Elle parlera du thème «Héritage et repères dans la littérature et le cinéma, facteurs d'intégration et du mieux-vivre ensemble».



Le film «Africa United» sera diffusé vendredi 12 octobre à 20h30 au Pommier, dans le cadre du Festival international de films d'Afrique francophone et de la diaspora. • Photo: sp

Réaliser un rêve

Parmi les films qui seront diffusés pendant le festival, l'ACA présentera vendredi 12 octobre à 20h30 «Africa

United». Ce film raconte les aventures de trois enfants rwandais qui tentent de réaliser un rêve: assister à la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde de football 2010 à Johannesburg en Afrique du Sud.

Littérature pour enfants

Durant ces trois jours, le public aura la possibilité de découvrir une exposition sur la littérature enfantine et de jeunesse. «Nous présentons notamment des livres pour enfants d'auteurs sénégalais et antillais», précise Zal Saliou NDiaye. Les visiteurs auront également l'occasion de déguster la cuisine africaine: des encas et des boissons seront proposés sur place tout au long du festival. Programme complet sur www.ccn-pommier.ch. (ak)

«Festival international de films africains»: du 12 au 14 octobre au Centre culturel neuchâtelois. Entrée: 10 francs. Pass pour tous les films: 35 francs. Réservation auprès du CCN au 032 725 05 05.

Chronique culturelle



Carpe Diem

Récemment, la Cie de la Distillerie nous invitait à un étrange voyage au crématoire de La Chaux-de-Fonds. En parfait croque-morts, trois jeunes comédiens diplômés de la haute école romande de théâtre - Emilie Blaser, Camille Mermet et Guillaume Prin - nous proposaient de vivre notre propre mort et de nous familiariser avec ce qui sera un jour notre dernier voyage... Intitulé «Je ne fais que passer» (encore heureux!), ce saisissant spectacle nous amenait d'abord à nous dépouiller du superflu et à formuler par écrit ce qui était important dans notre vie. Puis il fallait «passer». A l'appel de son nom, chaque spectateur gravissait seul les marches conduisant au feu purificateur et pénétrait dans le crématoire art nouveau fabuleusement décoré par Charles L'Eplattenier. Allait-on ensuite poursuivre vers l'au-delà et franchir le pas de la porte auréolée de lumière qui s'était ouverte toute seule dans un coin du crématoire ou retourner parmi les vivants? On hésite un instant puis on ressort enfin pour célébrer la vie avec les comédiens, boire de l'absinthe et goûter à des mets fins. Un spectacle d'une grande force présenté par une compagnie émergente qui ira loin!

Patrice Neuenschwander



27.-

*Aquarelles de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux*

Des balades à croquer

Cet ouvrage, véritable balade artistique et culinaire, est né de deux passions: la nature et l'aquarelle. Dadou vous invite, au fil des pages, à découvrir ou revisiter notre beau pays de Neuchâtel. Au-delà de l'expression picturale, vous y trouverez quelques recettes gentiment offertes par des restaurateurs de la région.

A vous, pour le plaisir des yeux et du palais...

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm², reliure Wiro.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage «**Des balades à croquer**» de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-**.

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie

Vers une électricité décentralisée

Christian Trchsel



La protection du paysage est aujourd'hui un frein au développement des énergies renouvelables. Les grandes centrales électriques que l'on projette actuellement présentent quant à elles l'énorme avantage de limiter au minimum leurs impacts dans ce domaine-là. Un petit coin de terrain suffit à ériger une centrale à gaz qui produira ensuite d'énormes quantités d'électricité.

C'est que les énergies renouvelables, que ce soit le solaire ou l'éolien, présentent aux yeux de certains des inconvénients majeurs dus à leur nature décentralisée et à leur faible densité. Lorsqu'elle est solaire, son soi-disant faible rendement est souvent raillé car dévoreur de surface pour son implantation. S'agissant du vent, on lui reproche sa trop grande visibilité.

C'est vrai. Ces différentes formes d'énergie présentent des densités bien moindres par rapport aux solutions plus traditionnelles de type nucléaire



Les éoliennes modernes présentent des densités de production supérieures aux grosses installations hydrauliques que sont les barrages alpins. • Photo: sp

ou fossile. Prenons l'exemple du projet de centrale thermique à gaz de Cornaux. Erigée sur un terrain d'une surface de 30'000 m², cette installation est prévue pour produire 3 milliards de kWh d'électricité par année. Cela correspond à une densité de production de 100'000 kWh pour chaque m² du site d'implantation.

Avec le solaire photovoltaïque, grâce aux panneaux ultraperformants développés par l'Institut de micro-

technique de Neuchâtel, chaque m² de cellules solaires installé sur un toit neuchâtelois peut produire jusqu'à 240 kWh/m² par an.

Une éolienne moderne d'une puissance de 2'000 kW, dont le rotor a un diamètre de 80 mètres, produit en une année environ 3 millions de kWh. Rapportée à chaque m² de surface balayée par l'hélice, la densité de production de ce type de générateur est de 600 kWh/m².

Mais n'oublions pas que notre approvisionnement en électricité aujourd'hui repose à près de 60% sur une autre forme d'énergie renouvelable: l'hydraulique. Et ce type d'installation, unanimement apprécié de nos jours, est lui aussi responsable d'un impact important sur le paysage. L'ouvrage de la Grande Dixence, par exemple, produit près de 2 milliards de kWh par an grâce à son lac d'accumulation d'une surface de 404 hectares. On peut donc définir une densité de production de ce barrage en disant que chaque m² de son lac de retenue produit 450 kWh par an!

Visiblement, la densité de production des énergies renouvelables ne pourra jamais rivaliser avec une centrale thermique à gaz... Pour être mise en œuvre, elles devront toujours être largement déployées et donc être visibles. Mais heureusement, elles ont le principal avantage d'être renouvelables. C.T.



La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, La Grande Salle, samedi 6 octobre, DUB SCHOOL SWITZERLAND, Dubkasm feat. DJ Stryda & Digistep (Live saxophone), African Simba (Bristol/UK). Ouverture des portes: 22h. Prix: Fr. 20.-, prélocation Petzi.

Vendredi 5 octobre, ouverture du Queen Kong Club, Peter Kernel / The Shit / Arty Punk Rock Café & Club. Ouverture des portes: 22h. Prix: Fr. 15.-/Fr. 10.- avant 23h.

Bar King, jeudi 4 octobre, 21h, concert Marinda & Solari (CAN), guitare latine percussive et deux voix distinctes. Prix: Fr. 10.-/tarif réduit: Fr. 8.-.

Vendredi 5 octobre, Drive by Wire (PB) + The Exiters (CH) Live!

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Football Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Mercredi 3 octobre, 20h15, FC Serrières II - Deportivo, Juniors B

Vendredi 5 octobre, 20h, Helvetia - Auvernier, Vétérans

Samedi 6 octobre, 9h, FC Serrières II - Team Erguel, Juniors E

A 11h, FC Serrières II - Le Landeron, Juniors D

A 15h, FC Serrières I - Les Geneveys-sur-Coffrane, Juniors B

A 17h30, ASI Audax I - Béroche-Gorgier, 2^e ligue

A 20h15, ASI Audax II - FC Le Locle, 3^e ligue

Dimanche 7 octobre, 14h, FC Serrières Inter A - Stade Lausanne-Ouchy, Juniors Inter A

A 16h30, Espagnol - St-Blaise, 3^e ligue

Terrain naturel de Pierre-à-Bot
Samedi 6 octobre, 13h, Team Audax-Serrières - Team La Charrière, Juniors C

Stade de la Maladière
Vendredi 5 octobre, 20h, Xamax 1912 - FC Alle, 2^e ligue interrégionale

Samedi 6 octobre, 17h45, FC Bienne - FC Wohlen, Challenge League

Dimanche 7 octobre, 14h, Xamax 1912 M18 - Team St-Gallen/Will, M-18

Terrain du Chanet I
Samedi 6 octobre, 10h30, Xamax 1912 M11 - Grpm La Côte, Juniors D

A 16h, Xamax 1912 M13 - Team Bern-West, M-13

Dimanche 7 octobre, 11h, Xamax 1912 féminine - FC Chalais, 2^e ligue interrégionale



Unihockey Maladière, halle A, salles 1 à 3
Samedi 6 octobre, 15h, FSG Corcelles-Cormondrèche - Aergera-Giffers-Marly, 2^e ligue

A 18h, FSG Corcelles-Cormondrèche - Mittelland Olten Zofingen, M-21

Volleyball Maladière, halle B, salle 4
Samedi 6 octobre, 16h, NUC VII - VBC La Chau-de-Fonds, 3^e ligue

Halle de sports de la Riveraine
Dimanche 7 octobre, 17h30, Sagres NUC - VBC Kanti Schaffausen, LNA

Hockey sur glace Patinoires du Littoral
Vendredi 5 octobre, 20h, HC Université Neuchâtel Futur - HC Franches-Montagnes, Juniors Top

Samedi 6 octobre, 17h30, HC Université Neuchâtel - HC Sion, 1^{re} ligue

Dimanche 7 octobre, 11h, HC Université Neuchâtel Futur - HC Le Locle, Minis A



Le Conseil communal à la rencontre des habitants des secteurs ouest de la ville

Dialoguer avec la population

Les habitants des quartiers de Serrières, de Vauseyon et des Charmettes ont participé mardi 25 septembre dernier dans la salle de gymnastique du collège de Serrières à une soirée de dialogue avec les autorités communales. Ils ont évoqué leurs préoccupations auprès de l'exécutif, qui avait fait le déplacement in corpore. Cette rencontre constituait la 5^e du genre. Elle vient boucler le tour du Conseil communal dans les différents quartiers de la commune, initié en octobre 2010 dans le cadre de la Semaine européenne de la démocratie locale.

Le Conseil communal a accueilli pas moins de 130 participants à l'occasion de la soirée de dialogue avec les habitants des quartiers de Serrières, Vauseyon et Charmettes. La salle de gymnastique était comble. Samuel Monbaron, médiateur de l'association médiaNE, a animé les discussions.

Écrire ses préoccupations

À l'arrivée des participants, des post-it roses et verts accompagnés de crayons de papier étaient posés sur les chaises. Les habitants disposaient de dix minutes pour noter leurs préoccupations. Sur les papiers verts, figuraient les points positifs et sur les roses, ceux à améliorer. Les habitants ont ensuite collé leurs post-it sur des panneaux qui représentaient les dicastères de chacun des cinq membres du

Conseil communal. Les préoccupations des habitants ont rapidement recouvert ces panneaux, installés de part et d'autres de la salle. Rémy Voirol, chancelier de la Ville de Neuchâtel, Céline Erard, responsable de l'intégration sociale pour la Ville de Neuchâtel et Samuel Monbaron ont synthétisé les sujets évoqués par les habitants. Le Conseil communal a profité de ces instants pour présenter ses différentes missions à l'assemblée.

Nouvelle place de sport à Serrières

Thomas Facchinetti, directeur des Sports, a annoncé la création d'une place de sport dans la cour sud de la salle de gymnastique de Serrières. Les travaux devisés à 200'000 francs devraient démarrer en novembre de manière à inaugurer la nouvelle place en avril 2013. La création de celle-ci a été saluée par l'Association de quartier - Serrières bouge et par les personnes présentes. Le projet visant à construire un nouveau quartier d'habitation aux Charmettes à la place de l'actuel terrain de football a quant à lui, suscité de nombreuses inquiétudes. «Les habitants et autres acteurs du quartier seront consultés, afin de mieux cerner les besoins futurs. Cette démarche participative fait partie intégrante du projet», a rassuré Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement. Le Conseil communal a également été questionné au sujet du

développement urbanistique de Serrières. Les habitants et usagers du quartier sont invités les 7 et 12 novembre, à choix, entre 19h30 et 21h30 à la salle de gymnastique du collège de Serrières pour approfondir les réflexions au sujet du plan directeur sectoriel de Serrières. Inscriptions auprès du Service de l'aménagement urbain au 032 717 76 60. Renseignements sur www.urbanisme-neuchatel.ch/actuel-serrieres. «Ce dernier est un outil stratégique d'aménagement qui permet d'établir une vision globale et cohérente du développement d'un territoire. Dans cet esprit, nous souhaitons travailler avec l'ensemble des acteurs clés à un développement de qualité de la Ville et des quartiers où vous habitez en particulier», a rappelé Olivier Arni.

Sécurité des piétons

«Les conteneurs enterrés du quartier dégagent de fortes odeurs», a signalé une dame. «Ce problème d'odeur dépend de ce que l'on met dans les conteneurs enterrés. Ces effluves ne sont en aucun cas dues à un problème de construction», a répondu Pascal Sandoz, directeur des Infrastructures et énergies. La sécurité des piétons et plus particulièrement celle des enfants a fait l'objet de bon nombre de questions de la part des participants. «Nous organisons des cours de sensibilisation routière pour les écoliers. Cette question occupe nos services quotidienne-

ment sur l'ensemble du territoire communal», a expliqué Pascal Sandoz. Un habitant de Vauseyon a quant à lui, soulevé la question du réaménagement du carrefour de Vauseyon. «Ce carrefour pose de nombreuses difficultés. C'est un projet piloté par le Canton et la Confédération. Des travaux de simplification intégrant la mobilité douce sont prévus en 2014», a relevé Olivier Arni, directeur des Transports et du développement durable.

Semaine de la démocratie locale

La Semaine européenne de la démocratie locale a lieu chaque année à la mi-octobre. Instaurée par le Conseil de l'Europe, elle a pour but de renforcer les liens entre les autorités et la population. La Ville de Neuchâtel a mis sur pied en octobre 2010 une soirée de dialogue entre les habitants des quartiers de La Coudre et Monruz et le Conseil communal. L'exécutif a décidé de poursuivre ses visites dans l'ensemble des quartiers de la ville. Pour ce faire, la ville a été divisée en cinq secteurs. Le Conseil communal s'est rendu dans les quartiers, à raison de deux fois par an. La présente rencontre marque la fin de ce premier tour des autorités communales. «Le Conseil communal va faire un bilan de cette première expérience pour déterminer de quelle manière il entend poursuivre cette action en faveur de la démocratie locale», conclut Céline Erard. (ak)

Pas moins de 130 habitants des quartiers du secteur ouest de la ville ont récemment pris part à une séance de dialogue avec les autorités communales.



Par-delà ses nuisances, le chantier des

Une métamo

Le chantier des Armourins a ouvert un trou béant au centre-ville, suscitant de nombreuses interrogations. N'aurait-il pas été possible de réduire la durée des travaux, prévus jusqu'au printemps 2014, en se contentant d'une rénovation intérieure? Non, répond Serge Gard, l'architecte du projet. Le bâtiment ne répondait plus ni aux normes de sécurité ni aux exigences commerciales actuelles.

Le bâtiment démolé souffrait de deux défauts rédhibitoires: des fenêtres borgnes et des étages trop bas de plafond. «Les enseignes internationales n'entrent pas en matière à moins d'une hauteur de quatre mètres», explique Serge Gard. En d'autres



Les Armourins, redessinés par la Maison d'architecture Serge Gard, accueilleront des commerces, des bureaux et des logements.

Armourins doit être vu comme une chance pour le centre-ville

orphose nécessaire

termes, Zara ne se serait jamais installée aux Armourins sans cette transformation radicale. Or, la venue de cette marque de confection espagnole très tendance, qui ne compte pour l'instant que quatre magasins en Suisse romande à Genève et Lausanne, est plutôt une bonne nouvelle pour le centre-ville. Ce sera un atout de poids face aux grands centres commerciaux.

Faux-vieux

Contrairement aux apparences, le bâtiment démolé était en outre d'architecture récente. Les façades, ainsi que la toiture à la Mansart, ont été construites vers 1953 dans le style faux vieux. « Cette tendance architecturale, très en vogue à l'époque, n'est plus

approuvée aujourd'hui, par respect pour l'histoire mais aussi parce qu'elle trompe son monde », souligne Serge Gard. « Les bâtiments doivent s'intégrer non par mimétisme, mais par complémentarité et contraste. »

Différentes mesures ont été prises pour que le nouveau bâtiment, d'apparence résolument contemporaine, s'intègre harmonieusement dans son environnement. Son volume reprendra les différentes hauteurs à la comiche des bâtiments voisins. Dans ce but, le troisième étage s'inscrira en retrait par un pli sur l'angle du côté du Temple du Bas. La couleur de la façade rappellera par ailleurs le jaune de la pierre d'Hauterive. Outre Zara, qui occupera les deux premiers niveaux, le bâtiment compren-

dra encore un étage de bureaux et trois de logements. Les neuf appartements prévus, dont des duplex, auront pour la plupart des terrasses ou des loggias.

Un nouveau grand magasin ?

Le bâtiment des Armourins situé entre le Temple du Bas et la place Coquillon conservera ses façades extérieures. Des vitrines combleront toutefois les arcades et de lourdes transformations seront effectuées à l'intérieur. Le bâtiment devrait être occupé sur trois niveaux par une grande enseigne de commerce de détail, dont l'identité est maintenue secrète jusqu'à signature effective du contrat. Il y aura par ailleurs un étage de bureaux.

Du côté de la rue de l'Hôpital, la façade sera également conservée. Au rez-de-chaussée, le magasin d'optique actuel restera dans ses murs, mais la petite sand-

wicherie sera remplacée par des vitrines. L'accès aux étages supérieurs, qui comprendront des bureaux et deux appartements, se fera toujours par le passage actuel, dont le fond sera toutefois muré. A noter que les parties est et ouest des Armourins seront toujours reliées au-dessus de la rue des Poteaux.

Un pari sur l'avenir

Selon le calendrier prévu, les travaux devraient durer encore jusqu'au printemps 2014. Malgré les nuisances générées pour les commerçants, les riverains et les badauds, ce gros chantier doit être vu comme une chance pour le centre-ville, tout comme la rénovation des magasins Coop et Migros. C'est en effet le signe que des enseignes d'importance nationale croient au dynamisme économique de la zone piétonne. (ab)



Le Conseil d'Etat a accueilli lundi plusieurs représentants politiques pour discuter de l'après-RER

En quête d'une alternative au RER



Le Conseil d'Etat a réuni lundi au Château les parlementaires fédéraux et des représentants des villes et des communes pour discuter de l'après RER-TransRUN. • Photo: archives

Le Conseil d'Etat a organisé lundi au Château une rencontre avec les parlementaires fédéraux neuchâtelois ainsi que des représentants des villes et des communes. A la suite du rejet par le peuple le 23 septembre dernier du projet de RER neuchâtelois, l'ensemble des partenaires a exprimé sa volonté d'aller de l'avant et de réfléchir ensemble à des solutions pour l'avenir du canton et sa mobilité.

«Tous les acteurs réunis autour de la table ont déclaré avoir la volonté de rebondir ensemble pour réfléchir à un nouveau projet de transport et redonner un nouvel élan au canton de Neuchâtel», indique le Conseil d'Etat dans un communiqué. Ce dernier souligne également l'importance de prendre le temps de l'analyse et du dialogue avec les régions et les opposants au projet de RER neuchâtelois.

Pas de nouvelle variante avant avril

Lors de cette rencontre, les différentes personnalités politiques ont fixé trois objectifs. En premier lieu, ils souhaitent repousser la rénovation de la ligne actuelle. Le Canton sollicitera dans les prochains jours une rencontre entre Doris Leuthard, conseillère fédérale en charge des transports et une délégation neuchâteloise composée de représentants du Conseil d'Etat, des parlementaires fédéraux, des Villes ainsi que du comité TransRUN NON. «Il s'agira également de confirmer à la

Confédération toutes les options du projet agglomération et d'évaluer aussi la question du financement concernant le fonds d'agglomération», ajoute le Conseil d'Etat dans son communiqué. Les politiques ont convenu lundi qu'il n'y aurait pas de nouveau projet dévoilé avant la fin de la législature, soit avant le mois d'avril. «Une prochaine rencontre du groupe de travail est prévue courant novembre, à laquelle sera d'ores et déjà associé le président du comité TransRUN NON», note le Conseil d'Etat.



Les Villes de l'Arc jurassien demandent des alternatives

Le Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ), qui regroupe 17 communes réparties sur les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura, prend acte avec regret du refus par la population du projet de RER-TransRUN. Il invite les autorités des cantons de l'Arc jurassien, la Confédération et les CFF «à envisager les mesures alternatives au RER-TransRUN en tenant compte de leur impact sur l'ensemble du système et de l'intérêt de tout l'Arc jurassien et du pays à disposer d'un réseau performant». D'après le communiqué du RVAJ, le projet

aurait permis une meilleure fluidité sur la ligne du Pied du Jura grâce à l'allègement du goulet de Vauseyon, en plus de réduire les temps de parcours entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. L'ensemble du réseau régional en serait ressorti renforcé. D'autre part, le réseau ferroviaire suisse, caractérisé par une desserte fine et cadencée, repose sur deux axes principaux: l'un est-ouest et l'autre nord-sud. «Il est certain que la faiblesse de l'un des segments formant ce réseau affaiblit inévitablement l'ensemble», ajoute le RVAJ.



Le Réseau des trois Villes a tenu lundi à La Chaux-de-Fonds son assemblée générale

Les trois Villes autour de la table

Les exécutifs des Villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle se sont réunis lundi à La Chaux-de-Fonds à l'occasion de l'assemblée générale du Réseau des trois Villes. Parmi les nombreux sujets traités, ils ont notamment évoqué le refus du projet RER-TransRUN qui s'inscrit dans le cadre du projet d'agglomération RUN. **Quatre questions à Pascal Sandoz, vice-président du Réseau des trois Villes et conseiller communal en charge de la politique d'agglomération.**

Quelles réflexions sont-elles ressorties de cette Assemblée générale du Réseau des trois Villes?

Il est important de rappeler que le Réseau des trois Villes a pour objectif de développer des projets communs en

lien avec le développement de l'agglomération, sur la base de contrats signés avec le Canton. Lors de cette assemblée générale, dite constitutive, nous avons formé différentes commissions, dont les présidences sont réparties entre les trois Villes. C'est la première fois que nous siégeons pour la législature 2012-2016.

Avez-vous prévu des mesures particulières au vu du refus de la population du projet de RER-TransRUN?

Nous désirons réfléchir à un nouveau projet de mobilité. Il est important que la population comprenne bien que nous ne souhaitons pas refaire un TransRUN, mais bien trouver une alternative au projet de RER neuchâtelois. Mes collègues

Alain Ribaux et Olivier Ami se sont rendus lundi au Château pour représenter la Ville de Neuchâtel à la rencontre organisée par le Conseil d'Etat (voir article ci-dessus).

Les autres mesures prévues dans le cadre du projet d'agglomération RUN sont-elles menacées?

Les mesures de priorité A, dont le projet de réaménagement de la place Numa-Droz, ne sont pas remises en cause. Leur financement est garanti. Ce sont les mesures du paquet B qui sont remises en question. Nous souhaitons que des démarches soient entreprises par le Conseil d'Etat dans le but de geler provisoirement les montants promis par les CFF et la

Confédération. Ceci permettrait de donner du temps aux autorités compétentes, afin d'élaborer une nouvelle proposition en matière de mobilité.

Où en est le projet de réaménagement de la place Numa-Droz?

Le Conseil communal a adopté lundi le rapport y relatif, qui sera soumis au Conseil général lors de sa séance du 5 novembre. Nous allons consulter les commissions du législatif concernées. Les travaux sont planifiés entre avril 2013 et le printemps 2014, sous réserve de l'accord des membres du Conseil général et de la signature du contrat avec la Confédération, qui financera la réalisation du projet à hauteur de 35%. (ak)

A propos...



Dégage!

Le Centre Pompidou n'est plus à présenter. Et même si, parfois, les œuvres qui y sont exposées décoiffent, on se demande quelle mouche a donc bien pu piquer les instigateurs de l'exposition sur la Piazza de la statue d'Adel Abdessemed, plasticien contemporain, dont la notoriété internationale est patente. Cette monumentale sculpture immortalise en effet le fameux « coup de tête » de Zinedine Zidane sur l'Italien Marco Materazzi lors de la finale de la Coupe du monde de football en 2006. Un geste universellement condamné.

Quel gâchis! A quand la statue de la main de Thierry Henry, du porte-monnaie du pickpocket, de la carte du tricheur ou du pied de biche du cambrioleur? Il est vrai qu'il est moins porteur et plus difficile de mettre en valeur le fairplay, la convivialité ou le plaisir. Cela nous donne cependant l'occasion d'adresser aujourd'hui un « carton rouge » au commissaire de l'exposition.

Rémy Voirol

Avis de fermeture

Le passage sous-voies destiné aux piétons entre **l'avenue des Portes-Rouges et les rues des Cèdres, Paul-Bouvier et F.-C.-de-Marval** ne sera plus franchissable

du lundi 8 au vendredi 19 octobre (vacances scolaires)

en raison de son réaménagement en lien avec la finition du chantier Migros.

Un panneau d'information aux entrées du passage indique les itinéraires de substitution piétons et bus.

La Ville de Neuchâtel prie les riverains de l'excuser pour les désagréments engendrés par ces travaux.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de la Ville de Neuchâtel par sa direction des Sports, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs photovoltaïque et d'une ventilation 30, route des Falaises, article 14841 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Vito Fratiani, architecte à Marin (Ad'A Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation de l'immeuble 1-3, chemin du Châble, article 2750 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Christian Aiassa.

Les plans peuvent être consultés du 28 septembre au 29 octobre 2012, délai d'opposition.

Demande de Mesdames Aloïsa Marini et Johanna Francey pour la Hoirie Lino Marini, d'un permis de construire pour la construction d'une toiture sur la terrasse existante, 75, rue de la Dîme, article 2663 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel.

Les plans peuvent être consultés du 5 octobre au 5 novembre 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera les :

- **vendredi 26 octobre 2012**
- **vendredi 23 novembre 2012**
- **vendredi 14 décembre 2012**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'environnement

Offre d'emploi

Suite au départ à la retraite du titulaire, la direction des Sports met au concours le poste suivant:

un-e gestionnaire des piscines à 100%

directement subordonné-e au chef du Service des sports de la Ville de Neuchâtel. La mission comprendra, notamment, les tâches suivantes:

Organisation, contrôle et promotion des missions du service public:

- Organisation de l'accueil des différents types d'utilisateurs
- Participation aux réflexions pour le développement des activités aquatiques envers tous les publics

Contrôle, maintenance, sécurité, rénovation des équipements:

- Suivi des équipements et installations techniques
- Mise à jour et application de la réglementation sur l'hygiène et la sécurité spécifique aux établissements de piscine

Gestion administrative et budgétaire des équipements:

- Elaboration et suivi des budgets et comptes
- Rédaction de documents administratifs liés au fonctionnement des équipements (convention, confirmation de location, etc.)

Management et animation des équipes:

- Définition, pilotage, contrôle des activités du personnel (permanent et saisonnier), gestion des conflits, suivi de la formation professionnelle

Au bénéfice d'une maturité professionnelle, de préférence technique et/ou d'une formation dans le management du sport, vous avez de réelles capacités de gestion avec un excellent sens de l'organisation et êtes sensible aux activités aquatiques. Appréciant de travailler en équipe, soucieux-se de promouvoir les missions du service public, rigoureux-se et disponible, vous êtes ouvert-e à l'évolution des besoins d'une société en mouvement.

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels - curriculum vitae, photographie, copie de diplômes et certificats - à l'adresse suivante, jusqu'au **20 octobre 2012** :

**Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel**

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires concernant ce poste, n'hésitez pas à appeler **M. Patrick Pollicino**, chef du Service des sports, au 032 717 72 81.

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2013.

La chronique sportive de...

Le kin-ball fait son chemin

Anne
Kybourg

La halle de la Riveraine à Neuchâtel accueillera du 10 au 13 octobre prochains le championnat d'Europe 2012 de kin-ball. Une centaine de joueurs venus d'Espagne, de France, de Belgique et de Suisse s'affronteront durant trois jours. La journée du 11 octobre sera quant à elle, réservée au match de gala, qui opposera le Québec aux meilleurs joueurs européens.

Cette rencontre internationale a pour but de familiariser les visiteurs au kin-ball, discipline encore méconnue du grand public du fait de son jeune âge. La concurrence ne sera pas aussi rude que dans d'autres championnats d'Europe sportifs: seuls trois nations ont fait le déplacement en plus de la Suisse. Cette faible participation s'explique aussi par le fait que le kin-ball ne se pratique que depuis quelques années en Europe.

Une équipe québécoise à Neuchâtel

La manifestation accueillera un hôte d'honneur: le Québec. Une équipe venue d'Outre-Atlantique



Le kin-ball se pratique avec une balle de 1,22 mètre de diamètre, qui pèse environ un kilo. • Photo: sp

rencontrera jeudi 11 octobre à 19 heures à la Riveraine les meilleurs joueurs de la compétition, lors d'un match de gala. Durant les trois autres jours, les équipes masculines et féminines de Belgique, de France, d'Espagne et de Suisse disputeront une série de matches de qualifications pour tenter d'accéder aux finales qui auront lieu samedi 13 octobre.

Un ballon gigantesque

Le kin-ball se pratique habituellement en salle de gymnastique. Il

présente la particularité d'opposer non pas deux, mais trois équipes de quatre personnes. Ces dernières jouent avec un énorme ballon de 1,22 mètre de diamètre, qui pèse environ un kilo. Le but du jeu: une équipe dégage le ballon en désignant l'un de ses adversaires, qui devra récupérer le ballon avant qu'il ne touche le sol. Durant un match, la règle veut que les trois équipes collent toujours au score. Les joueurs ont la possibilité de déployer une foule de stratégies pour remporter la victoire.

Le kin-ball gagne du terrain

Ce sport extrêmement ludique est accessible à tous, des enfants aux adultes en passant par les enseignants d'éducation physique. De nombreux écoliers neuchâtelois ont eu l'occasion de découvrir cette discipline dans leurs leçons de gymnastique. Né en 1986 au Québec, le kin-ball est arrivé à Neuchâtel en 2009. Un club a vu le jour sur le littoral neuchâtelois et une Fédération nationale a été créée. Le club

neuchâtelois compte actuellement une trentaine de seniors et vingt juniors, garçons et filles. Un autre club pourrait prochainement se mettre en place dans le haut du canton. Le kin-ball fait son chemin: il renforce sa présence à Neuchâtel et rassemble toujours plus d'adeptes.

A.K.

Horaires et programme complet de l'événement sur www.kin-ball.ch. Entrée libre durant toute la manifestation.

A travers l'histoire



A la fin du XIX^e siècle, une partie des remblais nouvellement créés à l'est du port sont dévolus à la culture et à l'instruction: la construction successive du Collège de la Promenade (1868), du Musée des Beaux-Arts (1885), de l'Académie (1886) et de l'École supérieure de commerce (1900) donne au quartier des Beaux-Arts un caractère particulier. L'Académie (aujourd'hui Université) et l'École supérieure de commerce (intégrée actuellement au Lycée Jean-Piaget) ont attiré - et attirent toujours - des milliers d'étudiants provenant de toute la Suisse. Carte postale éditée par le Comptoir de phototypie, vers 1903, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin



Journée conviviale à Serrières

Dans une chaleureuse ambiance humaine, venez manger un repas chaud, déguster un dessert maison, tenter votre chance à la tombola, faire un bricolage en famille, acheter ses plantes d'automne à bon prix, chigner dans la brocante, échanger un livre au bookcrossing, etc.

samedi 6 octobre, de 9 à 17 heures, salle de gymnastique de l'école de Serrières

Vente-fête du Lieu de vie Ouest de l'EREN. Pour plus d'informations: <http://neuchatel.eren.ch/>



Université Populaire Neuchâteloise

L'Université Populaire Neuchâteloise, section du littoral, vous informe qu'il reste des places dans les cours suivants:

A la découverte de la Pierre Jaune en ville de Neuchâtel
une balade avec M^{me} B. Rousset

Allemand pour débutants
par M^{me} A. Feric (29 leçons)

Italien I, italien II et italien III
par M^{me} M. Vannetti (28 leçons pour chaque niveau)

La méthode Feldenkrais
par M^{me} H. Borel (6 leçons)

Perfectionnement du français écrit
par M^{me} D. Natali (20 leçons)

L'argile, à la recherche du volume
par M. Tan Chen (6 leçons)

Pour tous renseignements, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'UPN jeudi de 14 à 17 heures et lundi de 9 à 12 heures au 032 725 50 40 (répondeur) ou par courriel: upn-littoral@rpn.ch ou sur le site <http://upn.cpln.ch>



Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 24 au 30 septembre 2012

- Température extérieure moyenne: 12.7° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

La Ville officielle



Election complémentaire au Conseil d'Etat

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection complémentaire d'un membre du Conseil d'Etat

le 14 octobre 2012

vu la démission de M. Jean Studer, conseiller d'Etat;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 25 juin 2012,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 14 octobre 2012 à 10 heures, au plus tard**.

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique jusqu'au **samedi 13 octobre 2012 à 12 heures, au plus tard**.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 14 octobre 2012 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présen-

tent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 14 octobre 2012 à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Sont électrices et électeurs en matière cantonale:

- les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
- les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 12 octobre 2012 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:



Echos

■ Le Conseil communal a été présent, in corpore, aux manifestations et réceptions officielles lors de la Fête des vendanges de Neuchâtel.

■ Aujourd'hui, M. Olivier Arni, vice-président, représentera les Autorités communales, à l'inauguration du magasin rénové MM Hôpital.

■ Jeudi, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la jeunesse et de l'intégration, représentera le Conseil communal à la rencontre tripartite (Allemagne, Autriche, Suisse) des offices nationaux de topographie.

■ Dimanche 7 octobre, le Conseil communal sera représenté par M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, au 40^e anniversaire du Centre Culturel italien, au Temple du Bas.

■ M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, remettra le prix de la Ville de Neuchâtel, lors de la cérémonie de remise des prix du prix Farel 2012, dimanche 7 octobre au cinéma Bio.

■ Mercredi 10 octobre, le Conseil communal sera représenté par M^{me} Christine Gaillard, directrice de la santé et des affaires sociales, à la Journée mondiale de la santé mentale, au Temple du Bas.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Inès et Jean-Claude Gerber-Primatesta, Lylian et Lorenzo Mollia-Grüning, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage et à M^{me} et M. Hanna et Jean-Bernard Hofer-Niederhauser, à l'occasion du 55^e anniversaire de leur mariage.

- en se référant au fascicule d'explications envoyé avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 13 septembre 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Pascal Sandoz

Le chancelier,
Rémy Voirol



Programme cinéma pour la semaine du 3 au 9 octobre 2012

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

TAKEN 2

1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15. VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Liam Neeson, Maggie Grace, Famke Janssen.
De Olivier Megaton.

L'ÂGE DE GLACE: LA DÉRIVE DES CONTINENTS - 3D

15^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa au ma 15h.
De Steve Martino.

LES SAVEURS DU PALAIS

3^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 18h15. VF je/ve 16h. VF di 10h45.
Acteurs: Catherine Frot, Jean D'Ormesson, Hippolyte Girardot.
De Christian Vincent.

APOLLO 2

RUBY SPARKS - ELLE S'APPELLE RUBY

1^{er} semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma 18h, 20h30.
VO angl. s-t fr/all je/ve 15h30.
Acteurs: Paul Dano, Zoe Kazan, Chris Messina.
De Valérie Faris.

STEP UP: MIAMI HEAT - SEXY DANCE 4 - 3D

9^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me, sa, lu/ma 15h30.
Acteurs: Alyson Stoner, Adam G. Sevani.
De Scott Speer.

RESIDENT EVIL - RETRIBUTION - 3D

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Milla Jovovich, Kevin Durand, Michelle Rodriguez.
De Paul W.S. Anderson

QUELQUES HEURES DE PRINTEMPS

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO fr s-t all di 11h.
Acteurs: Vincent Lindon, Hélène Vincent, Emmanuelle Seigner.
De Stéphane Brizé.

TED

1^{er} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF di 15h30.
Acteurs: Mark Wahlberg, Mila Kunis.
De Seth MacFarlane.

APOLLO 3

ROBOT AND FRANK

1^{er} semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr/all me au lu 20h15.
VO angl. s-t fr/all je/ve 15h15.
Acteurs: Frank Langella, James Marsden.
De Jake Schreier.

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE - 2D

18^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, di au ma 15h15.
D'Eric Darnell.

THE BOURNE LEGACY - JASON BOURNE: L'HERITAGE

3^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Rachel Weisz, Jeremy Renner.
De Tony Gilroy.

ARCADES

SAVAGES

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au lu 20h30. VF je au ma 15h, ve/sa 23h.
VO angl. s-t fr/all je/ma 20h30.
Acteurs: Lively Blake, John Travolta.
De Oliver Stone.

VOUS N'AVEZ ENCORE RIEN VU

2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Lambert Wilson, Mathieu Amalric, Anne Consigny.
De Alain Resnais.

BIO

À PERDRE LA RAISON

3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me/je, lu/ma 18h.
Acteurs: Thar Rahim, Emilie Dequenne, Niels Arestrup.
De Joachim Lafosse.

SÂDHU

2^e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all me/je, lu/ma 15h.
VO angl. s-t fr/all me/je, lu 20h30.
Apollo 3: VO angl. s-t fr/all me au ma 18h15.
VO angl. s-t fr/all ma 20h30, sa 15h, di 11h.
Acteurs: Suraj Baba.
De Gaël Métroz.

REX

DO NOT DISTURB

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 22h30.
Acteurs: François Cluzet, Yvan Attal, Laetitia Casta.
De Yvan Attal.

KIRIKOU ET LES HOMMES ET LES FEMMES

1^{er} semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me au ma 15h15.
De Michel Ocelot.

LAURENCE ANYWAYS

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h15.
Acteurs: Melvil Poupaud, Suzanne Clément, Nathalie Baye.
De Xavier Dolan.

STUDIO

LES SEIGNEURS

2^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma, 15h, 17h45, 20h15. VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Oma Sy, José Garcia, Gad Elmaleh.
De Olivier Dayan.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,
365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Espace des Solidarités (rue Louis-Favre 1), tél. 032 721 11 16, lieu d'accueil et de rencontres, repas servis de 12h15 à 12h30; ouvert du lundi au jeudi dès 8h30, activités dès 14h.

Femmes Information et consultations juridiques, permanence du Centre de liaison (fbg de l'Hôpital 1), jeudi de 14h à 16h, tél. 032 724 40 55.

FRC - Conseil - Fédération romande des consommateurs (rue Louis-Favre 1), tél. 032 724 40 55, mardi de 14h à 17h.

Groupe Sida Neuchâtel Peseux, permanence et secrétariat tél. 032 737 73 37 (test anonyme sur rendez-vous).

Homologay, association d'homosexuels (case postale 1719, 2002 Neuchâtel), <http://www.homologay.isuisse.com>, e-mail: homologay@isuisse.com, tél. 079 292 66 94. Permanence téléphonique: le jeudi de 19h à 22h.

Information diabète, secrétariat lu-ve de 14h à 17h, rue de la Paix 75, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 913 13 55.

Job Service (quai Ph.-Godet 18), travail des jeunes - placement et information, tél. 032 725 35 55, sur rendez-vous.

La Courte Echelle, (rue des Fausses-Braves 3), lieu d'accueil enfants-parents, lundi-mardi de 14h30 à 17h30; mercredi et jeudi de 9h à 11h30, tél. 032 724 45 15.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Pairie réformée évangélique

Cultes du dimanche 7 octobre

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge. Di à 9h, Gottesdienst, 10h15, culte paroissial avec sainte cène, vente de fruits TerrEspoir à la sortie.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Est:

La Coudre: temple ouvert en journée pour le recueillement.

Portalès: di à 10h, célébrations animées par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital, les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h30, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Portalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Daniela Pellegrini Schuway, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messelier S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... pluie et confettis

©Tdh/O.Meylan



Terre des hommes

aide à l'enfance - www.tdh.ch

Envie d'agir?
Votre
engagement
est précieux!

Rejoignez Terre des hommes,
la plus importante organisation
suisse d'aide à l'enfance!

Votre engagement renforce
notre mission: un monde
meilleur pour l'enfance.

Offrez votre temps et apportez
votre expérience dans un groupe.

Contribuez avec enthousiasme
à des actions concrètes
dans votre région!

Inscrivez-vous
maintenant:
**[www.tdh.ch/
benevolat](http://www.tdh.ch/benevolat)**

Terre des hommes
Bénévolat et réseau suisse

Av. de Montchoisi 15
CH – 1006 Lausanne
058 / 611 06 76

benevolat@tdh.ch
www.tdh.ch



 Anne-Marie Botteron se livre à propos de sa maladie psychique

« J'estime que je suis normale »

L'Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique (Anaap) célèbre mercredi 10 octobre en ville de Neuchâtel la Journée mondiale de la santé mentale (voir encadré). Anne-Marie Botteron, membre de l'Anaap, a accepté de s'exprimer au sujet de son trouble bipolaire, dans les locaux de l'Anaap à la rue du Plan 19 à Neuchâtel. Témoignage.

Comment votre trouble bipolaire s'est-il déclaré?

Mon trouble est apparu à la suite de plusieurs événements malheureux. Ce sont le décès de mon père et ma séparation qui ont tout déclenché. J'ai d'abord fait une crise maniaque et ensuite une dépression. Je vivais une période difficile. Puis je suis devenue directrice de crèche. J'ai perdu tous mes clients suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la petite enfance. J'ai été hospitalisée à Préfargier. J'ai appris récemment que dans mon village, à Bôle, les gens me surnomment la folle. Quand on parle de Préfargier, les gens pensent tout de suite à un asile de fous. Je trouve ça terrible.

Qu'est-ce qu'un trouble bipolaire plus exactement?

Une personne atteinte de troubles bipolaires rencontre des périodes maniaques, durant lesquelles elle peut faire des achats compulsifs, consommer beaucoup d'alcool ou dormir deux heures par nuit tout en étant hyperactive le lendemain. Cet état



Arbre à cubes à découvrir à la Journée mondiale de la santé mentale.

peut durer 3-4 mois et ensuite c'est la dépression. Il faut prendre des médicaments pour stabiliser ses humeurs. Plus la manie est haute, plus la dépression sera basse. Dans la phase de dépression, on peut penser au suicide. Il s'agit d'une des maladies psychiques les plus mortelles.



« Il n'y a pas de place pour les malades psychiques dans la société. »

De quelle manière ces troubles psychiques ont-ils affecté votre quotidien?

Ma maladie m'a fait perdre mes enfants. Ma grande fille est partie vivre chez son père et la petite a dû la suivre suite à une hospitalisation. Pour ne pas être séparée de sa sœur aînée, elle a préféré rester chez son père. Mes deux filles sont actuellement à l'université. J'ai l'impression qu'elles se sont dit « on va lui prouver que nous on va bien ».

J'ai aussi contracté plusieurs fois des dettes pour un montant allant de 5000 à 25'000 francs. J'ai été hospitalisée 17 fois depuis 2003, lors de moments de crise et pour des essais de traitements médicamenteux. En arrivant à Préfargier pour la première fois, c'était dur. Vous ne connaissez personne. Quand on n'a pas le droit de recevoir de téléphone, ni de visite, on se sent loin de tout. C'est stressant. On vous donne un stylo et du papier. Au bout d'un moment, comme je ne savais pas quoi faire, j'ai écrit. Plus on écrit, plus ça sort et on éprouve un soulagement. L'écriture est une manière de mettre ses pensées en place pour se reconstruire. Le fait de rester seule m'a permis de prendre du recul.

Comment a réagi votre entourage?

Ma sœur m'a beaucoup aidée. Elle et son mari m'avaient déjà soutenue pour l'ouverture de ma crèche. Cette situation a été très dure. Mon frère, lui, a confiance en mon médecin. Avec le

père de mes filles, dès qu'il y a un problème, c'est soi-disant parce que je fais une crise de manie. Mes filles ont pu rencontrer un médecin. Il leur a expliqué ma maladie par une métaphore. C'est comme si j'étais pilote d'avion et qu'un terroriste m'obligeait à faire des choses.

Comment avez-vous découvert l'existence de l'Anaap?

On m'en a parlé en 2008 à Préfargier. Je me suis rendue sur place et l'année suivante, j'animais un atelier d'origami. Je me suis mouillée de plus en plus dans diverses activités. J'ai beaucoup de plaisir avec les gens. C'est ma deuxième famille. Mon projet pour les dix ans à venir, c'est de créer une association pour les personnes atteintes de troubles bipolaires.

Que vous apporte cette association?

Je viens à l'Anaap tous les après-midis. J'aime rencontrer des gens d'âges différents. Ils ont entre 22 et 70 ans. Nous discutons de nos humeurs, de l'actualité et des films que nous regardons. Je participe à plusieurs ateliers. Les membres ont aussi la possibilité de s'entretenir avec les psychologues.

Que pensez-vous de la Journée mondiale de la santé mentale à Neuchâtel?

C'est bien qu'une fois par an on se souvienne qu'il y a des gens atteints dans leur santé mentale. Je pense qu'il ne faut

pas se cacher. Ce n'est pas honteux d'être atteint de troubles psychiques. J'estime que je suis normale. Il faut porter ces maladies au grand jour.

Que vous évoque le thème de cette 11^e édition, à savoir « Santé mentale: temps et société »?

La personne qui est atteinte dans sa santé mentale n'a pas forcément le temps d'être intégrée dans la société. Ce qui compte dans le monde d'aujourd'hui, c'est de toujours être le plus performant possible. Une personne qui rencontre des problèmes de santé mentale a besoin de temps pour se remettre. Depuis 2003, j'ai pu compter sur une aide familiale et un infirmier, qui venaient chez moi deux fois par semaine, puis une fois. La société ne permet pas ce temps de réhabilitation. Pour nous, le temps ce n'est pas de l'argent. Le temps, c'est vital! Il n'y a pas de place pour les malades psychiques dans la société. Dès qu'on est différent, on n'a pas sa place. Il faudrait pouvoir se réinsérer, mais il n'y a pas d'emploi. J'étais directrice de crèche, mais aujourd'hui je bénéficie d'une rente de l'assurance invalidité (AI) ainsi que d'une pension alimentaire.

Anne Kybourg



Sensibiliser le public

La Coordination romande des associations d'action pour la santé psychique se mobilisera mercredi 10 octobre à Neuchâtel à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale. Elle rassemble 23 associations, dont l'Anaap qui compte trois sites dans le canton, à Neuchâtel, à Fleurier et à La Chaux-de-Fonds. Ouverte au public, cette manifestation propose plusieurs animations au centre-ville autour du thème « Santé mentale: temps et société ». Entre 10 et 12 heures, les organisateurs tiendront un stand vers la fontaine de la Justice. Le public est invité à prendre part dès 14 heures à la place Pury à un parcours dans les ruelles de la ville. Plusieurs témoignages marqueront cette balade. Entre 15h15 et 18h30, le Temple du Bas accueillera plusieurs performances artistiques. Une exposition fera suite à cette journée. Des cubes, représentant des moments de vie, seront présentés du 19 octobre au 2 novembre à la Galerie YD. (ak)